

MyMedAcademy (MMA) – Fiche projet

FUHI (présentation)

France University Hospitals International (FUHI), la filiale internationale des centres hospitaliers universitaires (CHU) français, a été créée sous l'impulsion de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 (société par actions simplifiée). Elle est dirigée par les sept CHU qui en sont actionnaires.

FUHI organise des interventions dans le domaine de la santé, à destination de pays tiers, en matière de conseil et de stratégie, de formation (médicale et non médicale), d'assistance dans le secteur architectural et technique.

Objectifs et conditions de réalisation de la mission

La mission consiste à réaliser des vidéos de formation (e-learning) en anglais à destination du personnel médical et paramédical du monde entier (dans un premier temps dans les pays du Golfe). Le partenaire du projet, MyMedAcademy, achète une licence d'exploitation commerciale et le contenu des formations. La formation intègre notamment un QCM et inclut la délivrance d'un certificat pour chaque module suivi dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Le CHU de Nice a déjà réalisé et livré 80 vidéos en 2021.

Le formateur peut être un professionnel médical ou paramédical ; il doit maîtriser l'anglais.

Le contenu requis pour la réalisation d'une vidéo est précisé en annexe.

La rémunération des professionnels ayant produit la vidéo est décidée en lien avec le CHU.

Déroulement de la mission

- Début : objectif de réaliser 60 vidéos au 2^e semestre 2022. Un recensement des capacités de production est cependant demandé dès que possible.
- Rémunération : à définir avec le CHU. À titre d'exemple, le CHU de Nice a rémunéré les formateurs 600 € nets par vidéo.
- Conditions techniques : le tournage et le montage des vidéos sont généralement réalisés par un vidéaste avec un équipement professionnel (fond vert, etc.). Le lieu du tournage est à définir (CHU ou autre).
- Accompagnement : FUHI coordonne le projet et est en capacité d'apporter au cours de la mission des précisions aux différentes parties prenantes, notamment sur les conditions matérielles de tournage et de rémunération.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter :
dg.conference@chu-tours.fr et derrac.c@chu-nice.fr

MyMedAcademy (MMA) – fiche projet

ANNEXE : Contenu requis pour la réalisation d'une vidéo

Chaque vidéo doit consister en :

- 30 minutes filmées du formateur, en haute définition et en anglais ;
- Des tests de connaissance, distillés à des moments clés de la vidéo ;
- Il est possible d'inclure des gestes techniques sur patient (notamment pour les vidéos chirurgicales et paramédicales) ;
- Un contenu dynamique non-généraliste, destiné à des professionnels et axé sur de la nouveauté, une spécificité médicale ou paramédicale.

Chaque formateur doit fournir par ailleurs :

- Une biographie en anglais ;
- Un support de cours en anglais sous forme de présentation PowerPoint avec la réalisation d'un script associé (3 000 à 4 000 mots) ;
- Un test de connaissance (QCM ou vrai/faux) de 10 questions par vidéo ;
- Une image représentative du cours ;
- Une description des objectifs et acquis au terme du cours ;
- 5 tags ou mots-clés.

En terme de quantité de travail pour le professionnel de santé:

- 10 à 20 heures maximum par vidéo pour la réalisation du script, du PowerPoint associé, des 10 QCM ainsi que les éléments supplémentaires cités ci-dessus
- 2 heures de tournage (temps estimé pour une vidéo de 30min) réalisées par un professionnel avec lecture du script, fond vert, possibilité de recommencer les séquences, etc.